



Communiqué

Mardi 18 août 2020

Sécurité et tranquillité publiques La Ville persiste et signe

Battre le fer tant qu'il est chaud, voilà dans l'esprit, l'attitude de la mairie en matière de sécurité. Les premières actions mises en œuvre fin juillet ont d'ores et déjà permis aux Villeneuvois de retrouver une certaine tranquillité, qu'il convient maintenant de pérenniser. Pour cela, la municipalité a décidé de conforter le dispositif existant et de le prolonger jusqu'à la fin de l'été en s'appuyant sur trois piliers :

- une coordination des forces de l'ordre qui a permis d'augmenter leur présence sur le terrain,
- des policiers municipaux réactifs, répartis en brigades nocturnes jusqu'à 2h du matin en collaboration avec la police nationale, et un dispositif de vidéo-surveillance opérationnel, effectif 24h/24
- des arrêtés municipaux spécifiques : interdiction de la consommation d'alcool sur l'espace public tous les jours de 10h du matin à 8h le lendemain et fermeture à 1h du matin des bars, restaurants et épiceries de nuit (au lieu de 2h précédemment) ;

Initialement prévues jusqu'au 16 août, ces mesures sont prolongées et renforcées jusqu'à la rentrée.

À noter : désireuse d'assurer aussi la protection des piétons et permettre le déroulement dans les meilleures conditions de sécurité des animations proposées par les établissements nocturnes, la Ville a choisi de fermer à la circulation automobile la contre-allée du boulevard Georges-Leygues. En accord avec les commerçants, elle devient **piétonne du jeudi au dimanche de 19h30 à 2h.**

Et pour ne pas pénaliser les commerces de cette voie -qui proposent notamment de la vente à emporter et de l'achat rapide- elle a créé **4 places « arrêt minute »** sur le boulevard, afin que les clients puissent stationner aisément, pour une emplette de durée courte.